

NOM

Prénom



Contribution Locale Etudiant

ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024

DOSSIER A RAPPORTER A LA STRUCTURE INFO JEUNES A L'ESPACE JEUNES - 383 avenue du Mont-Cenis à Saint-Jean-de-Maurienne AU PLUS TARD LE 03 NOVEMBRE 2023

NOM	Prénom	Date naissance	Nationalité
-----	--------	----------------	-------------

Lieu d'études	Cycle (filière et niveau)	Redoublant(e) Oui Non
---------------	---------------------------	--------------------------

ADRESSE SUR LA 3 CMA	ADRESSE SUR LE LIEU D'ETUDES
TEL parents :	TEL étudiant :
	E-mail :

Les courriers que nous serons amenés à vous envoyer durant l'année scolaire doivent être adressés à :

Adresse actuelle	(Rayez la mention inutile)	Adresse sur le lieu d'études
------------------	----------------------------	------------------------------

Zone réservée au service

Dossier déposé le	Date arrêté	CLE attribuée	Solde
-------------------	-------------	---------------	-------

Actions Citoyennes

Actions			
Date			

Demande de remboursement pour non-respect du Contrat

Date	
Motifs	
Montants	

Rendez-vous annuel

Pris le	
Venu le	

Informations sur la Famille

Père
Nom
Prénom
Profession
Adresse
Téléphone

Mère
Nom
Prénom
Profession
Adresse
Téléphone

Nombre d'enfants ouvrant droit aux allocations familiales :

Nombre d'enfants effectivement à charge :

Nom, Prénom des frères et sœurs	Age au 31/08/2023	Scolarité Nature et lieu

Observations diverses

L'ETUDIANT

L'étudiant(e) est-il (elle) boursier(ère) ? (1) : ☐ OUI ☐ NON

L'étudiant(e) est-il (elle) fiscalement autonome ? (1) : ☐ OUI ☐ NON

(Si oui, le foyer fiscal de référence est celui de l'étudiant et pas des parents)

Si le (la) candidat(e) est marié(e) complétez les renseignements ci-dessous sur le (la) conjoint(e) :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance :

Profession : _____

S'il est étudiant(e) est-il (elle) boursier(ère) ? (1) : ☐ OUI ☐ NON

Nombre d'enfants à charge :

BUDGET ESTIMATIF DE L'ETUDIANT

RESSOURCES MENSUELLES		CHARGES MENSUELLES DECLAREES	
* Montant des bourses (montant annuel / 9)		* Loyer	
* Ressources du conjoint		* Transports	
* Allocations familiales		- Train St Jean Ville universitaire	
* Autres :		- Bus dans ville universitaire	
		* Alimentation	
		* Frais de scolarité (livres.....)	
		* Divers (loisirs...)	
		* Autres :	
TOTAL		TOTAL	

Coût d'inscription de la filière choisie

Avez-vous une couverture Mutuelle ? (1) ☐ OUI ☐ NON

Étudiant ☐ OUI ☐ NON

Si OUI Couverture par Mutuelle (1)

Parents ☐ OUI ☐ NON

Nom de la Mutuelle :

(1) Cochez la case correspondante à votre situation

Parcours scolaire

Années	Classe / Filière	Lieu
2015/2016		
2016/2017		
2017/2018		
2018/2019		
2019/2020		
2020/2021		
2021/2022		
2022/2023		
2023/2024		

Projets et orientation

Les données recueillies via ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'Espace jeunes pour la 3CMA, dans le cadre de votre demande de « Contribution Locale Etudiant ». Ces données sont conservées pendant 5 ans.
Seuls les agents de l'Espace jeunes en charge de la gestion du dispositif « Contribution Locale Etudiant » ont accès à ces données.

En application de la réglementation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données ainsi que du droit à la limitation du traitement.

Vous disposez à tout moment du droit de retirer votre consentement à figurer au sein de ce dispositif.

Pour exercer vos droits vous pouvez contacter les services concernés à [pij@cias-3cma73.com](mailto:pj@cias-3cma73.com)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements portés et des documents joints au présent dossier, sachant que toute erreur ou omission dans ces renseignements pourra entraîner le rejet de ma demande.

Dater et faire précéder la signature de la mention " Lu et approuvé "

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE-ARVAN**Contribution Locale Étudiant****2023 / 2024****Pièces à fournir
photocopies**

	Fournis
Dossier complété	
Contrat signé	
Fiche engagement actions citoyennes (à compléter et à signer)	
Photocopie de la taxe d'habitation des parents des 2 dernières années (2021 et 2022) pour la résidence principale	
Attestation de la CAF, indiquant le Quotient Familial au 1^{er} juillet 2023 (pour les personnes ne relevant pas du régime général CAF ou ne pouvant pas obtenir de Quotient, d'autres justificatifs de ressources seront demandés, contacter la Structure Info Jeunes)	
Attestation d'attribution définitive de bourse nationale	
Attestation de rejet de bourse nationale	
Attestation sur l'honneur de non dépôt de demande de bourse	
<u>Justificatifs</u> de bourses complémentaires employeur (attestation du CE, de l'agence intérimaire...), de la Région, Erasmus.....	
Justificatif de l'inscription post bac pour l'année en cours	
Justificatif de domicile du jeune sur le lieu d'étude	
Justificatif de l'inscription <u>post bac</u> pour l'année en cours pour les frères et sœurs concerné(e)s	
Relevé d'Identité Bancaire de l'étudiant	

CONTRAT

Entre

Nom et prénom du bénéficiaire

demeurant à

qui s'engage à

- ☞ Suivre les cours, Travaux Pratiques, Travaux dirigés et se présenter aux examens ou concours
- ☞ Informer la Structure Information Jeunesse de tout changement dans sa situation dans le déroulement de ses études (changement d'orientation, de lieu, arrêt des études)
- ☞ Informer la Structure Information Jeunesse en cas de déménagement des parents en cours d'année
- ☞ Fournir à tout moment à la Structure Info Jeunes et à sa demande les justificatifs suivants :
 - ☐ attestation de présence
 - ☐ relevé d'assiduité et de présence aux examens
 - ☐ dépenses de transports et loyer
- ☞ Avoir un entretien avec l'animatrice de la Structure Info Jeunes qui assure le suivi des dossiers en mai ou en juin 2022 (pour ne pas gêner votre cursus scolaire, la prise de RDV est à votre initiative, ne l'oubliez pas !)
- ☞ Assurer les actions citoyennes conformément à l'engagement pris et annexé au contrat
- ☞ Répondre aux sollicitations (mails, SMS ou messages vocaux) de l'animatrice de la Structure Info Jeunes

Et

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne-Arvan qui s'engage à verser à l'intéressé(e) la Contribution Locale Étudiant.

Le non-respect par le bénéficiaire d'une des clauses du contrat ou de son annexe entraînera la suspension immédiate du versement de la Contribution Locale Étudiant et le remboursement des sommes versées à tort selon les modalités définies dans le dispositif (soit 10 % du montant annuel de la CLE attribuée pour chaque manquement) et après information du Président de la Communauté.

Le Bénéficiaire

Le Président

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Fait le _____

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE-ARVAN

Contribution Locale Étudiant

2023 / 2024

Engagement de l'Étudiant(e) à assurer des actions citoyennes

Je soussigné(e) :

en application du contrat m'engage à participer aux actions citoyennes qui seront proposées au cours de l'année scolaire.

Le contenu et les dates des actions seront précisés au cours du 1^{er} trimestre scolaire 2023/2024.

J'atteste également avoir pris connaissance des sanctions en cas de non-respect de ces engagements.

Fait à

Le

L'Étudiant(e)

Contribution Locale Étudiant

2023 / 2024

ATTESTATION DE NON DEPOT DE DEMANDE DE BOURSE

Je soussigné (e)

Nom Prénom

Demeurant

**atteste sur l'honneur ne pas avoir déposé de demande de bourse
(entourer la ou les cases correspondantes)**

Nationale	Régionale	Employeur	Autre
-----------	-----------	-----------	-------

aux motifs suivants

Exposé des motifs du non dépôt de la demande

Fait à

Le

Signature précédée de la mention manuscrite "
lu et approuvé "

Contribution Locale Étudiant

Année Scolaire 2023 / 2024

Actions citoyennes

Les missions citoyennes que les jeunes devront effectuer sont des actions, animations, et évènementiels à l'initiative des communes membres ou de la 3CMA.

A titre indicatif, les actions proposées au cours des dernières années ont été :

- animation personnes âgées à la Résidence « Bonne Nouvelle » en lien avec l'agent d'animation de la résidence (travail manuel, jeux de mémoires...)
- aide à la tenue des bureaux de vote lors des élections
- participation à la journée citoyenne
- Fête de la Toussaint : aide et accompagnement des personnes âgées qui le souhaitent pour le portage de fleurs ou nettoyer la tombe de leurs défunts, le jour de la Toussaint, ou la veille, aux cimetières Tosi et Duc
- Salon du Livre à Hermillon
- « Ma journée ROULIVRE » à Hermillon : demi-journée sur le thème du vélo et de la littérature (aide pour la mise en place avant, durant l'après-midi pour aider aux animations et surveiller et/ou le soir pour le rangement)
- Animation avec la ville de Saint-Jean-de-Maurienne ou autre commune de la 3CMA
- Présentation d'un diaporama à la Résidence Bonne Nouvelle

-...

En cas d'impossibilité matérielle de réaliser un de ces engagements, une action de remplacement peut être proposée.

Toute absence non excusée à ces engagements donnera lieu à une demande de remboursement d'un montant de 10 % de la CLE attribuée.

Contribution Locale Étudiant Année Scolaire 2023 / 2024

Fiche de coordonnées

Vous trouverez ci-après les coordonnées de la Structure Info Jeunes qui vont seront utiles pour :

- Prendre rendez-vous pour un entretien de bilan au mois de mai/juin (pour ne pas gêner votre cursus scolaire, la prise de rendez-vous est à votre initiative, pensez-y)
- Solliciter l'animatrice en cas de difficulté (logement, santé, déplacements, administration...). Ne restez pas seul(e) en cas de problème, même depuis Saint Jean de Maurienne, une aide peut être apportée !

Structure Info Jeunes

de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan
383 avenue du Mont-Cenis
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

 : 06 46 79 12 74 (Mme FISSEUX)

Adresse électronique : pj@cias-3cma73.com

*Bureaux ouverts du lundi au vendredi
de 09H 00 à 12 H 00 (par téléphone)
et 13 H 30 à 18 H 00 (au bureau)*

ATTENTION

**Le non-respect de la prise de rendez-vous dans les délais
ou l'absence au rendez-vous
implique
une demande de remboursement de 10 % de l'allocation attribuée**

Cette fiche est à conserver par l'Étudiant(e)